



## Urbanisme

Police des constructions

### Formulaire de demande de permis d'abattage/élagage d'arbre(s) No A- \_\_\_\_\_ (laisser vide)

Autorisation communale pour demande d'abattage/d'élagage d'arbre(s) selon les art. 14, 15 et 16 LPrNP et le Règlement communal de protection des arbres.

AFFICHAGE AU PILIER PUBLIC : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
(laisser vide) (laisser vide)

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville d'Yverdon-les-Bains, Service de l'urbanisme.

#### LOCALISATION DE L'ARBRE

Adresse : Rue des Mouettes 7  
No(s) parcelle(s) : 1396 No(s) ECA : 4822  
Essence(s) : Pin noir Circonf. à 1m du sol. : 115 (cm)

PROPRIETAIRE DU BÂTIMENT – REGIE IMMOBILIERE  Destinataire des factures

Prénom, nom : Anne-Marie Pinard  
Adresse : Rue des Vernes 14  
NP : 1400 Localité : Yverdon  
Téléphone : 024 425 4912 Courriel : linke@hispeed.ch

REQUERANT  Destinataire des factures

Prénom, nom : Blazer Paysagistes  
Adresse : Rue de la Tuilière 13 bis  
NP : 1446 Localité : Baulmes  
Téléphone : 079 228 4667 Courriel : contact@blaserpaysagistes.ch

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NP : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

### MOTIF(S) ABATTAGE(S) DEMANDE(S)

Essence(s) : Pin noir

Hauteur/circonférence : environ 7m / 115 cm

Etat sanitaire : bon

Motif(s) (à cocher) :  risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés  
 entrave avérée à l'exploitation agricole  
 impératifs de construction ou d'aménagement  
 autre motif

Type d'impact :  abattage  
 élagage

*soulèvement dalles de chemin  
danger pour locataires*

### PLANTATION(S) COMPENSATOIRE(S) PREVUES (ART. 16 LPrPNP) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)

Essence(s) prévue(s) Noisetier Corylus avellana 100/125  
détailler si autre(s) mesure(s) *et*

Taille à la plantation Magnolia Stellata 125/150  
hauteur ou circonférence

Groupe de prix (laisser vide) \_\_\_\_\_

Délais de plantation Octobre 2025

En cas de non compensation, la taxe compensatoire sera fixée sur la base de l'annexe 4 RLPrPNP, respectivement du règlement communal.

### DATES ET SIGNATURE ET AUTORISATION D'ACCES

Par sa signature, le propriétaire autorise le responsable des espaces verts ou son adjoint à pénétrer sur sa parcelle même en cas d'absence, dans le cadre de l'instruction de la requête.

Propriétaire	Personne requérante	Destinataire de la facture
Nom Prénom <u>Pinard, Anne-Marie</u>	Nom Prénom <u>Blazer Paysagistes</u>	Nom Prénom
Date <u>1/4/2025</u>	Date <u>1/4/2025</u>	Date
Signature <u>A. Pinard</u>	Signature <u>Robin Mal</u>	Signature

### Liste des DOCUMENTS OBLIGATOIRES en deux exemplaires chacun

- Formulaire de demande d'abattage/élagage dûment rempli et signé
- Extraits cartographique avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s) ([www.mapnv.ch](http://www.mapnv.ch))
- Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

**Les dossiers incomplets seront retournés à leurs expéditeurs avant d'être traités.**